

geois, ministre de l'instruction publique. M. le ministre a longuement discoursu sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, ainsi que sur les prétendus ralliés à la République, s'imaginant qu'il suffit d'avoir le mot à la bouche pour voir la porte s'ouvrir devant eux. Avec le mot, il faut la chose, il faut donner son cœur, tout "son cœur" à la République.

Et F.*.* Bourgeois, ministre de l'instruction publique, s'est écrié, en terminant, que, pour lui, "tant que la République lui laissera les clés de la maison, il les gardera bien." Les comptes rendus nous disent que les frères maçons—et il y avait parmi eux, sur l'estrade, plusieurs républicains de marque—ont accueilli ces paroles avec des applaudissements prolongés. Nous n'en sommes pas étonnés : c'est la franc-maçonnerie qui règne et gouverne, qui tient les clés de la porte. Avis à ceux qui veulent entrer !

..*

Le conseil supérieur de l'instruction publique, en France, est saisi d'une question qui intéresse l'enseignement de la Philosophie dans les lycées de l'État : il s'agirait d'établir, après la classe de rhétorique, une "trifurcation", donnant aux élèves le choix entre trois enseignements : mathématiques élémentaires, sciences physiques et naturelles, philosophie. On pense bien que petit sera le nombre des élèves demandant à suivre la classe de philosophie ; et alors se pose cette autre question : la démocratie, la république, la libre pensée, gagneront-elles à la disparition de la philosophie du programme universitaire ? Les républicains du *Temps* et de la *République Française* affirment un grave danger : d'après MM. Reinach et Spuller, "les jeunes gens désireux de recevoir l'ancien enseignement, si large et si varié, se réfugeraient dans les établissements dirigés par les congréganistes, qui se garderont bien de commettre la faute que l'on nous propose d'accomplir. La trifurcation grandirait, renforcerait ainsi les Facultés catholiques.."

..*

Par la signature des délégués de Pays-Bas à la conférence antiesclavagiste de Bruxelles, toutes les puissances représentées sont d'accord, et l'acte de la conférence de Berlin devient définitif, sauf ratification par les Parlements des pays respectifs.

..*

Le Samedi, 27 décembre, nous rapporte "L'Union Malouine et Dinannaise", une compagnie de marins de nos forts se dirigeait de St Servan vers le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de St Jouan-des-Guèrêts pour l'accomplissement d'un vœu fait en un jour de danger à la Sainte et Bonne Vierge Marie.